

# La musaraigne bicolore

*Crocidura leucodon*

TC : 66-87 mm

Q : 29-46 mm

P : 8-14 g



D. SIRUGUE.

Comme son nom l'indique, la musaraigne bicolore a un contraste très marqué entre la couleur dorsale cendrée noirâtre qui tranche nettement avec le dessous blanc. La queue est aussi bicolore. Cette musaraigne aux dents blanches est nommée également crocidure leucode (leukos - blanc).

On sait peu de chose sur l'habitat et les exigences écologiques de cette espèce. Pas fréquente, elle reste peu visible. La crocidure leucode a des mœurs voisines de la musaraigne musette mais elle ne s'approche guère des habitations. Elle colonise des milieux pas trop humides : son biotope de prédilection est la forêt à plusieurs étages de végétation et le bocage. À titre d'information, deux captures d'individu vivant ont été réalisées sur la commune de Missery (Côte-d'Or) en limite du Morvan, dans un tas de bois en bocage, et une autre dans une haie côtoyant des milieux humides (prairies humides et étang) à Saint-Léger-de-Fourches (Bas-Morvan).

Sa reproduction est mal connue, la femelle aurait plusieurs portées par an, de trois à neuf jeunes, et le comportement de transport « en caravane » existerait également. La crocidure leucode serait en compétition avec la musaraigne musette.

En France, elle est mieux représentée dans le nord-est que le sud-est. Ses effectifs sont faibles et cette espèce est classée dans le livre rouge des espèces menacées en France. Déjà décrite dans l'Yonne par P. BERT en 1864 et, au début du siècle, en Saône-et-Loire par X. GILLOT, la musaraigne leucode est également présente dans les deux autres départements (la Côte-d'Or et la Nièvre). L'essentiel des données provient des pelotes de chouettes effraies. En Morvan, comme dans l'ensemble de la Nièvre, la musaraigne bicolore représente moins de 0,1 % des proies de la chouette effraie, par contre en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire elle représente 0,3 % et 0,4 %.

